

Arnaques de l'ARC, de Service Canada et des grands-parents : les signes qui permettent vraiment de les reconnaître

La vraie Agence du revenu du Canada (ARC) peut vous demander votre numéro d'assurance sociale au téléphone pour confirmer votre identité; cette demande ne prouve donc pas à elle seule qu'un appel est une arnaque. Les signes plus clairs sont une exigence de paiement par carte-cadeau, cryptomonnaie ou virement Interac, une menace d'arrestation et un texto qui prétend venir de l'ARC. Raccrocher, puis rappeler à un numéro que vous avez trouvé vous-même, est la vérification que décrit l'ARC.

Dernière vérification: 2026-10-06. Lire en ligne:
<https://oasguide.ca/fr/library/scams-targeting-seniors>

La vraie ARC peut demander un numéro d'assurance sociale

Un conseil répandu affirme que l'Agence du revenu du Canada (ARC) ne demande jamais le numéro d'assurance sociale (NAS). La propre liste de l'ARC indique que, lorsqu'elle appelle, elle peut demander le nom, la date de naissance ou le NAS pour confirmer à qui elle parle.¹ Une personne qui demande ces renseignements peut être un vrai agent, ou un fraudeur qui imite un vrai appel.

L'afficheur est lui aussi un faible indice. L'ARC prévient que les fraudeurs peuvent usurper, c'est-à-dire falsifier, un numéro local, un numéro de police ou un vrai numéro de l'ARC.¹ L'ARC décrit aussi des messages frauduleux qui contiennent déjà le vrai nom, la date de naissance ou le NAS de la personne.¹ Le fait de connaître ces renseignements ne rend pas l'appel authentique.

Certaines exigences viennent seulement des fraudeurs

Les signes plus clairs se trouvent dans ce que veut la personne qui appelle. L'ARC énumère six choses qu'elle ne fera pas :¹

- Exiger un paiement immédiat, ou faire pression pour l'obtenir, par virement Interac, cryptomonnaie, carte de crédit prépayée ou carte-cadeau.
- Menacer d'arrêter ou d'expulser une personne, ou de la mettre en prison.
- Utiliser un langage agressif ou menaçant.
- Fixer un rendez-vous dans un lieu public pour recueillir un paiement.
- Exiger des frais pour parler à un agent d'un centre d'appels.
- Demander des renseignements personnels ou financiers dans un message vocal.

L'ARC indique qu'elle ne communique pas avec les gens par texto ni par des applications comme WhatsApp ou Facebook Messenger. La seule exception est un code de connexion pour les personnes qui ont choisi cette option.¹ Les courriels de l'ARC sont envoyés seulement aux personnes qui se sont inscrites pour les recevoir, et ils ne contiennent jamais de lien qui demande des renseignements personnels ou financiers.¹

La liste des arnaques actuelles de l'ARC en comprend qui visent les personnes âgées. L'une prétendait que l'ARC envoyait des paiements supplémentaires aux aînés à faible revenu.¹ Une autre, classée parmi les arnaques liées au Régime de pensions du Canada (RPC) et à la Sécurité de la vieillesse (SV), était un texto qui demandait de répondre « Y » pour corriger une ligne de son avis de cotisation.¹

Service Canada ne communique pas de lui-même avec vous pour recueillir des renseignements

personnels

Service Canada verse la SV, le Supplément de revenu garanti et le RPC. Le gouvernement prévient que certaines arnaques semblent venir de Service Canada et demandent un NAS ou des renseignements personnels ou financiers.² Service Canada indique qu'il ne demandera pas de renseignements personnels par des appels, des textos ou des courriels inattendus.³ Ses lettres arrivent dans des enveloppes beiges ou blanches qui portent le mot-symbole « Canada ».³

Une personne qui dit travailler pour Service Canada peut être vérifiée en appelant le 1 800 O-Canada au 1-800-622-6232 (ATS 1-800-926-9105). Service Canada indique que ses agents à ce numéro peuvent confirmer si la personne qui appelle est un véritable enquêteur.³

L'arnaque des grands-parents mise sur la rapidité et le secret

La fraude d'urgence, souvent appelée l'arnaque des grands-parents, emprunte le nom d'un membre de la famille plutôt que celui d'un gouvernement. Selon le Centre antifraude du Canada (CAFC), la personne qui appelle dit qu'un proche a été arrêté, a eu un accident de voiture ou ne peut pas rentrer d'un autre pays.⁴ Elle peut se faire passer pour le petit-enfant ou pour un représentant officiel, et elle demande de l'argent comptant, de la cryptomonnaie ou des cartes-cadeaux.⁴ Elle peut prétendre qu'une « ordonnance de non-publication » d'un tribunal interdit d'en parler à qui que ce soit.⁴⁵

La GRC signale que les fraudeurs peuvent envoyer quelqu'un au domicile pour ramasser l'argent comptant, ou demander qu'il soit envoyé par messagerie.⁵ Selon le CAFC, plus de 9,2 millions de dollars de pertes liées aux fraudes d'urgence ont été signalées en 2022, contre 2,4 millions de dollars en 2021.⁵

Le CAFC souligne que le système de justice pénale canadien ne permet pas de faire libérer quelqu'un sous caution avec de l'argent comptant

ou de la cryptomonnaie.⁴ Le CAFC conseille de raccrocher et d'appeler le membre de la famille à un numéro déjà connu, et non à celui que donne la personne qui appelle.⁴ La GRC a suggéré que les familles conviennent d'un mot de code.⁵

Raccrocher d'abord est la vérification que décrit l'ARC

Pour les appels qui prétendent venir de l'ARC, l'agence propose une courte marche à suivre.⁶ La personne ne donne aucun renseignement pendant l'appel. Elle note le nom de la personne qui appelle, l'emplacement de son bureau et le numéro où la rappeler. Elle dit ensuite qu'elle va vérifier, puis elle met fin à l'appel.

Le numéro de rappel peut ensuite être vérifié avec un outil sur le site Web de l'ARC, ou en appelant l'ARC au 1-800-959-7383.⁶ L'ARC déconseille d'appeler le numéro donné par la personne qui appelle tant que ce numéro n'a pas été vérifié.⁶ Quand c'est un fraudeur qui fait l'appel, c'est aussi lui qui choisit le numéro de rappel.

Un signalement se fait auprès de la banque, de la police et du CAFC

Le CAFC demande aux victimes de fraude de communiquer avec leur service de police local le plus tôt possible.⁷ Il demande aussi de signaler la fraude au CAFC même quand aucun argent n'a été perdu, parce que les signalements aident la police à faire des liens entre des crimes commis au Canada et à l'étranger.⁷ Les signalements peuvent se faire en ligne à reportcyberandfraud.canada.ca, et il n'est pas nécessaire de donner son nom. La ligne téléphonique est le 1-888-495-8501, du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h 45, heure de l'Est.⁷

Lorsque des renseignements liés à l'ARC ont été communiqués, l'ARC énumère aussi la banque, les deux agences d'évaluation du crédit (Equifax et TransUnion) et la police. Après un signalement à l'ARC, un agent peut mettre en place des mesures de protection sur le compte de la personne à l'ARC.⁸ Le Bureau de la concurrence indique que l'argent

envoyé par un service de transfert de fonds équivaut à de l'argent comptant, et qu'une fois que quelqu'un l'a retiré, il est presque impossible de le récupérer.⁹

Un communiqué de la GRC publié en 2023 estimait que seulement 5 à 10 % des victimes signalent les arnaques et les fraudes au CAFC ou à la police.⁵ Les personnes qui ont déjà perdu de l'argent peuvent être ciblées de nouveau. L'ARC met en garde contre les messages de « récupération » qui promettent de récupérer l'argent, mais qui visent à obtenir encore plus d'argent ou de renseignements personnels.¹ Une personne qui a perdu de l'argent peut appeler d'abord sa banque, puis le service de police local, puis le CAFC au 1-888-495-8501.

Notes

1. Canada Revenue Agency, “Recognize a scam - Scams and fraud - CRA”, page modified 2026-08-06.

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/corporate/scams-fraud/recognize-scam.html> (consulté le 2026-10-06)

2. Government of Canada, “Protect yourself from scams and fraud - Learn and plan for your retirement”, page modified 2025-12-19. <https://www.canada.ca/en/services/life-events/retirement/protect-yourself-scams-fraud.html> (consulté le 2026-10-06)

3. Employment and Social Development Canada (Service Canada), “Scam and fraud prevention - Service Canada”, page modified 2026-02-27. <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/portfolio/service-canada/fraud.html> (consulté le 2026-10-06)

4. Canadian Anti-Fraud Centre, “Emergency”, page modified 2026-01-14. <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/scams-fraudes/emergency-urgence-eng.htm> (consulté le 2026-10-06)

5. Communiqué conjoint de la GRC, du Centre antifraude du Canada et de la Police provinciale de l'Ontario. Les chiffres sur les pertes sont les pertes signalées au CAFC pour les années civiles 2021 et 2022; le chiffre de 5 à 10 % est une estimation du communiqué lui-même. Royal Canadian Mounted Police, “The RCMP, CAFC and OPP raise awareness after an increase in emergency-grandparent scams”, 2023-02-02. <https://rcmp.ca/en/news/2023/02/rcmp-cafc-and-opp-raise-awareness-after-increase-emergency-grandparent-scams> (consulté le 2026-10-06)

6. Canada Revenue Agency, “Verify it's the CRA calling - Scams and fraud - CRA”, page modified 2026-04-15. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/corporate/scams-fraud/verify-cra-contact.html> (consulté le 2026-10-06)

7. Canadian Anti-Fraud Centre, “Report fraud and cybercrime”, page modified 2025-11-27. <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalez-eng.htm>

(consulté le 2026-10-06)

8. Canada Revenue Agency, "Report a scam or identity theft - Scams and fraud - CRA", page modified 2026-03-20.

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/corporate/scams-fraud/report-scam.html>
(consulté le 2026-10-06)

9. Competition Bureau Canada, "The Little Black Book of Scams 2nd edition", 2018-03-01.

<https://competition-bureau.canada.ca/en/little-black-book-scams-2nd-edition> (consulté le 2026-10-06)

OAS Guides est un service d'information indépendant. Nous ne faisons pas partie du gouvernement du Canada ni de Service Canada, et nous n'y sommes pas liés. Cet article donne de l'information générale. Ce n'est pas un conseil juridique ou financier. Nous ne pouvons garantir le résultat d'aucune demande ni d'aucun appel. Les montants des prestations changent habituellement tous les trois mois; cet article indique la date de notre dernière vérification.